

L'AFFAIRE CAILLAUX



**VIE PRIVEE, INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE,
JURY, VISION DE LA FEMME**

Reconstitution

**L'Association des Juristes Franco-Britanniques
AJFB/FBLS**

**En partenariat avec
La Cour d'appel de Paris
L'Ordre des Avocats du Barreau de Paris**

*Première Chambre de la Cour d'appel de Paris
vendredi 14 avril 2023, 19 h*


COUR D'APPEL DE PARIS

 AVOCATS
BARREAU
• PARIS

Association des Juristes
Franco-Britanniques


Franco-British Lawyers
Society Limited

Dans le cadre de la diversification de ses activités, et notamment sous l'impulsion des plus jeunes membres de l'association, l'AJFB/FBLS a initié, en 2019, avec le procès Oscar Wilde, à la Cour suprême du Royaume-Uni, un cycle d'événements autour d'anciens procès historiques ayant eu un écho particulier de part et d'autre de la Manche. Le 14 avril 2023, c'est au Palais de Justice de Paris que la section française de l'AJFB/FBLS vous propose de revisiter l'une des grandes affaires du début du XX^{ème} siècle.

Madame Henriette Rainouard, épouse Caillaux, est l'épouse de M. Joseph Caillaux, ancien président du Conseil et ministre des Finances en exercice. De décembre 1913 à mars 1914, ce dernier fait l'objet d'une violente campagne de presse par le journal *Le Figaro*. Soucieuse de préserver leur réputation, Madame Caillaux se rend le 16 mars 1914 au siège du *Figaro* confronter son directeur, M. Gaston Calmette. Elle en ressort accusée d'homicide volontaire sur la personne de Gaston Calmette et ce, avec préméditation. Elle encourt la peine de mort.

Cette affaire a marqué les esprits, comme le dernier grand procès politique et passionnel de la Belle Époque, à la veille de la Grande Guerre.

« L'affaire Caillaux » est une reconstitution théâtralisée du procès de Mme Henriette Caillaux devant la Cour d'Assises de la Seine du 20 au 28 juillet 1914.

Cette reconstitution théâtralisée, écrite par Pauline Tubiana et mise en scène par Maeva Guyot, est interprétée par une trentaine de membres de l'AJFB/FBLS, qui vous invitent à venir découvrir les temps forts de ce procès historique. Cette reconstitution met à l'honneur les mots des plaideurs, et à travers cette affaire, le portrait d'une époque.

Les mots sont ceux des vrais protagonistes, un verbatim « monté-coupé » avec quelques arrangements pour la clarté. Le personnage de M. Fox, journaliste anglais, et ceux du public sont fictifs.

La soirée, d'une durée de deux heures, donnera lieu par la suite à des panels et événements, pour traiter des quatre thèmes du procès, en droit comparé et en actualisant les enjeux : vie privée, indépendance de la justice, jury et vision de la femme.

ACCUSEE, VICTIME ET TEMOINS :

Mme Caillaux, accusée : **Malika Lahnait**, avocat à la Cour (Barreau de Paris)

M. Calmette, victime : **Frédéric Goldberg**, avocat à la Cour (Barreau de Paris), président de l'AJFB

Mme Gueydan : **Marjorie Hoch**, avocat à la Cour (Barreau de Paris)

M. Carpin : **Diane Le Grand de Belleroche**, avocat à la Cour (Barreau de Paris), administratrice de l'AJFB

M. Latzarus : **Bertrand Estour**, Consultant en management – Senior Manager

M. Fromentin : **Philippe Lebauvy**, avocat à la Cour (Barreau de Paris)

M. Caillaux : **Paul Vernois**, élève-avocat (EFB)

LES PLAIDEURS :

Me Chenu, avocat de la partie civile : **Ariane de Guillenchmidt Guignot**, avocat à la Cour (Barreau de Paris), Vice-présidente de l'AJFB

M. Herbaux, avocat général : **Christian Brugerolle**, conseiller du Bâtonnier de Paris pour les questions internationales

Me Labori, avocat de la défense : **Stéphane Bonifassi**, avocat à la Cour (Barreau de Paris), Secrétaire Général de l'AJFB

LA COUR ET FONCTIONS ATTACHEES :

M. Albanel, président de la Cour : **Pauline Tubiana**, avocat à la Cour (Barreau de Paris), administratrice de l'AJFB

Assesseur 1 : **Ian Forrester KC, LLD**, ancien juge au Tribunal de l'Union européenne (2015-2020), président de l'AJFB/FBLS

Assesseur 2 : **Chantal Charruault**, magistrat honoraire

Le Greffier : **Carine Raimbaud**, avocat à la Cour (Barreau de Paris)

Huissier audiencier : **Benedicte Collomp**, responsable juridique, administratrice de l'AJFB

Un gendarme : **Béatrice Lallemand**, étudiante en master 2 de droit notarial, administratrice de l'AJFB

LES JOURNALISTES :

M. Abiker, journaliste radio et épilogueur : **David Abiker**, journaliste

M. Fox, journaliste anglais : **Peter Webster**, Barrister (Essex Court Chambers)

M. Beau, journaliste français : **Mélody Olibé**, avocat à la Cour (Barreau de Paris)

LES JURÉS :

Bernard Vatier, ancien Bâtonnier de Paris, ancien Président de l'AJFB/FBLS (Président du Jury)

Barbara Zeitler, Barrister (Londres) (Juré numéro 7)

Irène Arnaudeau, avocate honoraire, ancienne présidente de l'AJFB

Duncan Fairgrieve KC (honoris causa), Barrister, avocat à la Cour (Barreau de Paris), co-président de la Commission Paris-Londres

Vivienne Forrest, « Academic Director » de l'AJFB/FBLS

Laurence - Marie Gérard, avocat à la Cour (Barreau de Paris)

Frédéric Goldberg, avocat à la Cour (Barreau de Paris), président de l'AJFB

Bertrand Janssens, avocat à la Cour (Barreau de Paris), président de l'association des anciens du PBIE, administrateur de l'AJFB

Aristide Lévi, ancien directeur du CREDA, administrateur de l'AJFB/FBLS

Katherine Lisfranc, ancienne avocate à la Cour (Barreau de Paris) ancienne présidente de l'AJFB

Elisabeth Pelsez, présidente de la mission de préfiguration du musée mémorial, ancienne déléguée interministérielle à l'aide aux victimes

Carol Xueref, administratrice de société, ancien membre du Conseil de la Concurrence, administrateur de l'AJFB/FBLS

LE PUBLIC D'ÉPOQUE

Garance Bonno-Dugor, artiste vocal

Cécile Govaere Quantel, responsable communication événementiel et marque

Marie de Bourgues-Métivier, professeur de mathématiques

Louise Ramonet, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation

MUSIQUE

Yannis Riou-Bonno : élève en 4^{ème} année de second cycle au Conservatoire Gustave Charpentier, Paris. Classe de contrebasse d'Adeline Fabre.

20.30 Mots de remerciement et de clôture

Jacques Boulard, Premier Président de la Cour d'appel de Paris

Rémy Heitz, Procureur général près la Cour d'appel de Paris

Frédéric Goldberg, président de l'Association des Juristes Franco-Britanniques